

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00098

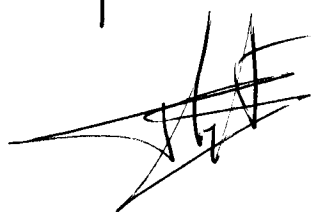
Numéro SIREN : 539 767 301

Nom ou dénomination : 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING

Ce dépôt a été enregistré le 18/02/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000818

21/818
Greffe du Tribunal de Commerce
THONON LES BAINS
Opart

à copier certifié
conforme à l'original



SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING

7 Rue des Savoyances

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

74200 ANTHY SUR LEMAN

THONON LES BAINS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Dossier pour Entreprise

OPART

144 Rue Joseph Jacquard

38110 ST JEAN DE SOUDAIN

Tel 0437052005

jbadin@opart-ec.fr

Sommaire

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Attestation de l'Expert Comptable	3
Analyse de Gestion	
<i>Bilan Actif</i>	5
<i>Bilan Passif</i>	6
<i>Ratios d'activité</i>	7
Etats Financiers	
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Ratios financiers</i>	11
<i>Amortissements</i>	12
<i>Provisions</i>	13
<i>Créances et Dettes</i>	14
<i>Plusieurs postes du bilan</i>	15
<i>Produits à recevoir (avec détail)</i>	16
<i>Charges à payer (avec détail)</i>	17
<i>Annexe au bilan</i>	18
Etats fiscaux	

ATTESTATION DE L'EXPERT COMPTABLE

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING** relatifs à l'exercice du **01/10/2017** au **30/09/2018**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 307 421 €

Chiffre d'affaires : 180 000 €

Résultat net comptable : -33 564 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ST JEAN DE SOUDAIN
Le 25/06/2020

Pierre-Julien BADIN
Expert Comptable

Comptes Annuels au 30/09/2018

Bilan Actif

		30/09/2018			30/09/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 500	5 500		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	19 780	3 754	16 026	17 282
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	10 179	9 310	869	869
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	328 750	300 000	28 750	59 650
	Créances rattachées à des participations	50 000		50 000	59 276
	Autres titres immobilisés	153		153	153
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		414 362	318 564	95 798	137 229
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	400		400	1 272
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	112 398		112 398	200 093
	Autres créances	24 732		24 732	128 682
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	74 092		74 092	3 253
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				1 860
	TOTAL (III)	211 623		211 623	335 160
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		625 985	318 564	307 421	472 389

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/09/2018	30/09/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	450 000	450 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	422	422
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(568 674)	(235 565)
	Résultat de l'exercice	(33 564)	(333 109)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		30 900
Total des capitaux propres		(151 817)	(87 353)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	42 143	42 143
Total des provisions		42 143	42 143
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	100 000	105 326
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	799	533
	Emprunts et dettes financières divers	100 979	222 604
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		72 000
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 128	24 539
	Dettes fiscales et sociales	45 438	62 056
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	119 750	30 540
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		417 094	517 599
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		307 421	472 389
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(33 564,17)	(333 109,27)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		417 094	445 599
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		799	533

Compte de Résultat

1/2

			30/09/2018	30/09/2017
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	180 000	180 000	240 000
	Montant net du chiffre d'affaires	180 000	180 000	240 000
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation		1 794	1 144
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits		2 242	
	Total des produits d'exploitation (1)		184 037	241 144
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		31 727	44 918
	Impôts, taxes et versements assimilés		1 450	2 407
	Salaires et traitements		58 953	132 169
	Charges sociales du personnel		22 416	52 575
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		1 256	3 095
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			8 571
	Autres charges			
	Total des charges d'exploitation (2)		115 801	243 736
RESULTAT D'EXPLOITATION			68 235	(2 592)

Compte de Résultat

2/2

		30/09/2018	30/09/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		68 235	(2 592)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		2
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	2	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	200 000	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		200 002	2
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		320 000
	Intérêts et charges assimilées (4)	(20)	6 694
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		(20)	326 694
RESULTAT FINANCIER		200 022	(326 692)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		268 257	(329 284)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1	67
	Sur opérations en capital	1	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	2	67
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	101 823	1 180
	Sur opérations en capital	200 000	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		2 712
	Total des charges exceptionnelles	301 823	3 893
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(301 821)	(3 826)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		384 040	241 214
TOTAL DES CHARGES		417 604	574 323
RESULTAT DE L'EXERCICE		(33 564)	(333 109)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **307 421** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **384 040** euros et un total **charges** de **417 604** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-33 564** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2017** et finit le **30/09/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	25 280					25 280
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 280					25 280
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	9 197					9 197
	Matériel de bureau, mobilier	982					982
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 179					10 179
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	618 926				240 176	378 750
	Autres titres immobilisés	153					153
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	619 078				240 176	378 903
TOTAL		654 537				240 176	414 362

ANNEXE - Elément 3

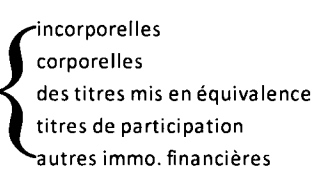
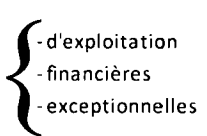
Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	7 998	1 256		9 254
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 998	1 256		9 254
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	8 328			8 328
Matériel de bureau, mobilier	982			982
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 310			9 310
TOTAL	17 308	1 256		18 564

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel durée-autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel durée-autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Élément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	30 900		30 900	
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	30 900		30 900	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	42 143			42 143
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	42 143			42 143
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations 	500 000		200 000	300 000
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	500 000		200 000	300 000
TOTAL GENERAL		573 043		230 900	342 143
Dont dotations et reprises 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		30/09/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	50 000	50 000	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	112 398	112 398	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	439	439	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 375	2 375	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 015	8 015	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 979	2 979	
	Groupe et associés (2)	1 600	1 600	
	Débiteurs divers	9 325	9 325	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		187 131	187 131	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	100 000	100 000		
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	799	799		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1)(2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	50 128	50 128		
	Personnel et comptes rattachés	523	523		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 272	11 272		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	30 988	30 988		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 656	2 656		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	100 979	100 979		
	Autres dettes	119 750	119 750		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		417 094	417 094		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		99 379			

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

	30/09/2018	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<i>Bilan Actif</i>				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
<i>Bilan Passif</i>				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

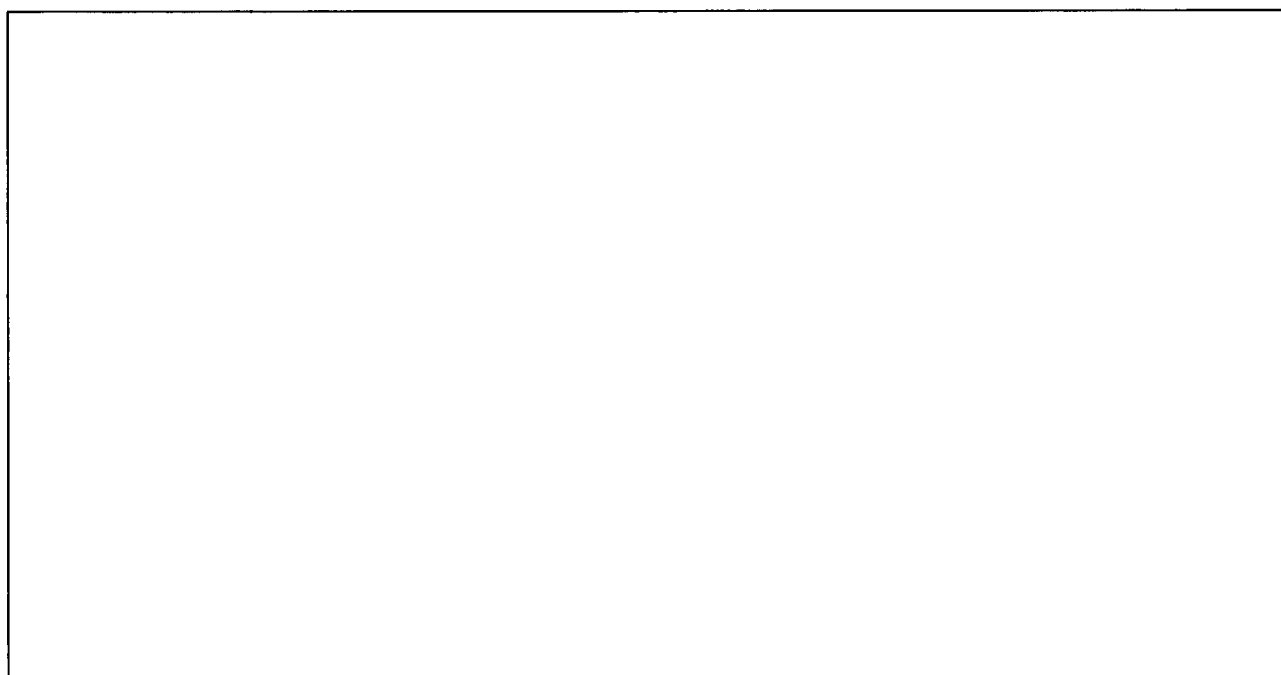
	30/09/2018	30/09/2017	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		72 000	(72 000)	100,0
Autres créances	2 979	2 075	904	43,57
TOTAL	2 979	74 075	(71 096)	-95,98

Date	Time	Location	Weather	Wind	Temp	Humidity	Pressure	Visibility	Clouds	Precip	Remarks

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

	30/09/2018	30/09/2017	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles		5 326	(5 326)	100,0
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		533	(533)	100,0
Emprunts et dettes financières divers		694	(694)	100,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 200	7 186	2 014	28,03
Dettes fiscales et sociales	2 656	7 048	(4 392)	-62,32
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	11 856	20 787	(8 931)	-42,97



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

	30/09/2018	30/09/2017	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 860	(1 860)	100,0
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL		1 860	(1 860)	100,0

Capital social

		30/09/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice				450 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice				450 000,00

ANALYSE DE GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/10/2017 30/09/2018	12 mois	01/10/2016 30/09/2017	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	180 000	100,00	240 000	100,00	(60 000)	-25,00
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	180 000	100,00	240 000	100,00	(60 000)	-25,00
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	180 000	100,00	240 000	100,00	(60 000)	-25,00
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	180 000	100,00	240 000	100,00	(60 000)	-25,00
MARGES (Commerciale + Production)	180 000	100,00	240 000	100,00	(60 000)	-25,00
- Achats non stockés (c)			39	0,02	(39)	-100,00
- Autres charges externes (c)	31 727	17,63	44 879	18,70	(13 152)	-29,31
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	148 273	82,37	195 082	81,28	(46 808)	-23,99
+ Subventions d'exploitation	1 794	1,00	1 144	0,48	650	56,80
- Impôts, taxes sur rémunérations	660	0,37	1 845	0,77	(1 185)	-64,23
- Autres impôts et taxes	790	0,44	563	0,23	228	40,44
- Salaires et traitements	58 953	32,75	132 169	55,07	(73 216)	-55,40
- Charges sociales	22 416	12,45	52 575	21,91	(30 159)	-57,36
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	67 249	37,36	9 075	3,78	58 174	641,02
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	2 242	1,25			2 242	
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	1 256	0,70	11 667	4,86	(10 411)	-89,24
- Autres charges de gestion courante						
RESULTAT EXPLOITATION	68 235	37,91	(2 592)	-1,08	70 827	N/S
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	200 002	111,11	2		200 000	N/S
- Charges financières	(20)	-0,01	326 694	136,12	(326 714)	-100,01
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	268 257	149,03	(329 284)	-137,20	597 541	181,47
Produits exceptionnels	2		67	0,03	(65)	-97,31
- Charges exceptionnelles	301 823	167,68	3 893	1,62	297 930	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(301 821)	-167,68	(3 826)	-1,59	(297 996)	N/S
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	(33 564)	-18,65	(333 109)	-138,80	299 545	89,92

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/10/2017 30/09/2018	12 mois	01/10/2016 30/09/2017	12 mois	
Montant net du chiffre d'affaires	180 000	100,00	240 000	100,00	
Marge commerciale					
Production vendue	180 000	100,00	240 000	100,00	
Prestations de services	180 000	100,00	240 000	100,00	
Production de l'exercice	180 000	100,00	240 000	100,00	
Marge brute de production	180 000	100,00	240 000	100,00	
MARGES (Commerciale + Production)	180 000	100,00	240 000	100,00	
Achats non stockés matières et fournitures			39	0,02	
Fournitures administratives			39	0,02	
Autres charges externes	31 727	17,63	44 879	18,70	
Traitement informatique	(264)	-0,15	1 596	0,67	
Crédit-bail mobilier	7 414	4,12	6 898	2,87	
Location matériel informatique	5 547	3,08	16 596	6,92	
Entretien des véhicules	483	0,27	1 772	0,74	
Primes d'assurances	1 617	0,90	3 433	1,43	
Honoraires	9 900	5,50	9 192	3,83	
Frais d'actes et contentieux	245	0,14	603	0,25	
Annonces et insertions			184	0,08	
Voyages et déplacements	2 732	1,52	360	0,15	
Services bancaires	4 052	2,25	4 245	1,77	
Valeur ajoutée produite	148 273	82,37	195 082	81,28	
Subventions d'exploitation	1 794	1,00	1 144	0,48	
Subventions d'exploitation	1 794	1,00	1 144	0,48	
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérat	660	0,37	1 845	0,77	
Formation prof continue	300	0,17	971	0,40	
Taxe d'apprentissage	360	0,20	874	0,36	
Impôts, taxes & versements assimilés autres	790	0,44	563	0,23	
Contribution éco territoriale	790	0,44	563	0,23	
Salaires et traitements	58 953	32,75	132 169	55,07	
Salaires	53 711	29,84	128 539	53,56	
Congés payés	11	0,01	3 032	1,26	
PRIMES ET GRATIFICATIONS	4 163	2,31			
Indemnités et avantages divers	1 068	0,59	598	0,25	
Charges sociales	22 416	12,45	52 575	21,91	
Cotisations Urssaf	16 523	9,18	37 966	15,82	
Cotisations mutuelle	2 236	1,24	5 047	2,10	
Cotisations retraite	4 584	2,55	9 356	3,90	
Cotisations assurance chômage	1 771	0,98			
Cotisations caisse cp	(1 546)	-0,86	1 349	0,56	
Cice			(2 600)	-1,08	
Tickets restaurant	(248)	-0,14	1 036	0,43	
Médecine du travail, pharmacie			421	0,18	
Crédit impôt Chg. personnelle	(904)	-0,50			
Excédent brut d'exploitation	67 249	37,36	9 075	3,78	

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/10/2017 30/09/2018	12 mois	01/10/2016 30/09/2017	12 mois	
Autres produits d'exploitation	2 242	1,25			
Produits divers gest.courante	2 242	1,25			
Dotations aux amortissements et provisions	1 256	0,70	11 667	4,86	
Dot amort immos incorporelles	1 256	0,70	1 256	0,52	
Dot amort immos corporelles			1 839	0,77	
Dot prov risques et charges			8 571	3,57	
Autres charges de gestion courante					
Charges gestion courante					
Résultat d'exploitation	68 235	37,91	(2 592)	-1,08	
PRODUITS FINANCIERS	200 002	111,11	2		
Revenus des titres immobilisés	2		2		
Repr.prov. / Financier	200 000	111,11			
Charges financières	(20)	-0,01	326 694	136,12	
Dot dépréc immos financières			320 000	133,33	
Intérêts des emprunts	674	0,37	6 000	2,50	
Intérêts des comptes courants	(694)	-0,39	694	0,29	
Résultat courant avant impôts	268 257	149,03	(329 284)	-137,2	
Produits exceptionnels	2		67	0,03	
Ajustements cptes fournisseurs			55	0,02	
Ajustements cptes organismes			12		
Différence de règlement état	1				
Cession immo financières	1				
Charges exceptionnelles	301 823	167,68	3 893	1,62	
Pénalités sur marchés	348	0,19	17	0,01	
Pénalités, amendes fiscales	588	0,33	1 152	0,48	
Charges except./ope.gestion	100 887	56,05			
Diff règlement fournisseurs					
Ajustements cptes rémunération			9		
Ajustements cptes organismes			2		
Différence de règlement état					
Val.comptables él. actif cédés	200 000	111,11			
Ecart de règlement débit					
Dot amort dérogatoires			2 712	1,13	
Résultat exceptionnel	(301 821)	-167,6	(3 826)	-1,59	
Résultat de l'exercice	(33 564)	-18,65	(333 109)	-138,8	

Ratios comparatifs

Ratios d'Activité.	30/09/2018 12	30/09/2017 12
$\frac{\text{Chiffre d'affaires}}{\text{Effectif moyen}}$	180 000	240 000
C.A. / EFFECTIF		
$\frac{\text{Valeur ajoutée}}{\text{Effectif moyen}}$	148 273	195 082
V.A. / EFFECTIF		
$\frac{\text{Excédent brut d'exploitation}}{\text{Effectif moyen}}$	67 249	9 075
E.B.E. / EFFECTIF		

Ces trois premiers ratios traduisent la productivité apparente du personnel. Ils ne tiennent pas compte de l'éventuelle main d'oeuvre intérimaire.

$\frac{\text{Stock moyen (S.I. + S.F. / 2)}}{\text{Achats de marchandises}} \times 30 \times \text{Nombre de mois de la période}$		
ROTATION DU STOCK MARCHANDISES (Jours)		

Une augmentation de ce ratio peut révéler des achats massifs en fin d'année, une dégradation de la gestion du stock, une baisse du niveau d'activité.

$\frac{\text{Stock moyen (S.I. + S.F. / 2)}}{\text{Produit vendue - Résultat d'exploitation}} \times 30 \times \text{Nombre de mois}$	111 765	242 592
ROTATION STOCK DES PROD. FINIS ET INTER. (Jours)		

Ce ratio mesure le délai moyen d'écoulement des produits intermédiaires et finis.

$\frac{\text{Dettes fournisseurs}}{\text{Achats + charges externes TTC}} \times 30 \times \text{Nombre de mois de la période}$	50 128 35 451	24 539 44 918
DELAI MOYEN DU CREDIT FOURNISSEURS (Jours)	509,05	196,67

Une augmentation de délai moyen de règlement des fournisseurs peut traduire une utilisation accrue des facilités de crédit, ou des difficultés de trésorerie.

$\frac{\text{Créances clients brutes + effets escomptés}}{\text{Chiffre d'affaires TTC}} \times 30 \times \text{Nombre de mois}$	112 398 186 271	200 093 240 000
DELAI MOYEN DU CREDIT CLIENTS (Jours)	217,23	300,14

L'existence de créances douteuses importantes peut influencer ce ratio.

Analyse Financière

Du résultat à la trésorerie

		30/09/2018	
		Impact sur la trésorerie	
		Recette	Dépense
Votre résultat comptable est de			33 564
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)		201 256	
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions, ...)			230 901
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son exploitation			63 209
Votre entreprise a en plus bénéficié de :			
Financement externe			
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières		9 277	
Apports et comptes courants			
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice			
Subventions obtenues sur l'exercice			
Total des ressources externes		9 277	
Mais votre entreprise à des :			
Eléments à financer			
Dividendes			
Acquisitions d'éléments immobilisés			120 931
Prélèvements et comptes courants			6 020
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Total des besoins de financement de l'exercice			126 951
Compte tenu de :			
La situation de trésorerie de l'exercice précédent		2 719	
La situation de trésorerie théorique à la fin de l'exercice devrait s'élever à			178 164
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :			
Variation des stocks		872	
Acomptes versés		87 694	
Variation des créances clients		105 810	
Variation des autres créances			72 000
Acomptes reçus			
Variation des dettes fournisseurs		25 589	
Variation des autres dettes		72 592	
Besoins générés par le financement du cycle d'exploitation		220 557	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de		42 393	

Détail de l'Actif

	01/10/2017 30/09/2018	12 mois	01/10/2016 30/09/2017	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	95 798	31,16	137 229	29,05	(41 432)	-30,19
Concessions brevets et droits similaires						
Concessions, brevets, licences	5 500	1,79	5 500	1,16		
Amort concessions, brevets	(5 500)	-1,79	(5 500)	-1,16		
Autres immobilisations incorporelles	16 026	5,21	17 282	3,66	(1 256)	-7,27
Autres immos incorporelles	19 780	6,43	19 780	4,19		
Amort aut immos incorporelles	(3 754)	-1,22	(2 498)	-0,53	(1 256)	-50,28
Autres immobilisations corporelles	869	0,28	869	0,18		
Matériel de transport	9 197	2,99	9 197	1,95		
Matériel bureau, informatique	982	0,32	982	0,21		
Amort matériel de transport	(8 328)	-2,71	(8 328)	-1,76		
Amort matériel bureau et info	(982)	-0,32	(982)	-0,21		
Autres participations	28 750	9,35	59 650	12,63	(30 900)	-51,80
Titres Cirrus Compresseurs			200 000	42,34	(200 000)	-100,00
Frais titres Cirrus Compress			30 900	6,54	(30 900)	-100,00
Titres Hydro-Fluid	300 000	97,59	300 000	63,51		
Titres participation Valbatech	28 750	9,35	28 750	6,09		
Dépréc titres participation	(300 000)	-97,59	(500 000)	-105,8	200 000	40,00
Créances rattachées à des participations	50 000	16,26	59 276	12,55	(9 276)	-15,65
Créances ratt bloquées Hydro F	50 000	16,26	50 000	10,58		
Créances ratt Hydro-Fluid			9 276	1,96	(9 276)	-100,00
Autres titres immobilisés	153	0,05	153	0,03		
Autres titres immobilisés	153	0,05	153	0,03		
TOTAL III - Actif Circulant NET	211 623	68,84	335 160	70,95	(123 537)	-36,86
Avances & acomptes versés sur commandes	400	0,13	1 272	0,27	(872)	-68,55
Frs, avances et acomptes	400	0,13	1 272	0,27	(872)	-68,55
Créances clients et comptes rattachés	112 398	36,56	200 093	42,36	(87 694)	-43,83
Collectif clients débiteurs	112 398	36,56	128 093	27,12	(15 694)	-12,25
Clients, factures à établir			72 000	15,24	(72 000)	-100,00
Autres créances	24 732	8,05	128 682	27,24	(103 950)	-80,78
Collectif fournisseurs débiteurs	800	0,26			800	
Vogt Philippe	439	0,14			439	
Urssaf	2 375	0,77			2 375	
Etat, impôt sur les sociétés			114 138	24,16	(114 138)	-100,00
Tva déductible biens, services	6 481	2,11	3 777	0,80	2 704	71,59
Tva sur factures non parvenues	1 533	0,50	1 381	0,29	152	11,01
Etat, produits à recevoir	2 979	0,97	2 075	0,44	904	43,57
Compte-courant Vogt & Cie	1 600	0,52	5 600	1,19	(4 000)	-71,43
Compte courant Valbatech			846	0,18	(846)	-100,00
Autres débiteurs Cirrus	865	0,28	865	0,18		
Compte d'attente	7 660	2,49			7 660	
Disponibilités	74 092	24,10	3 253	0,69	70 839	N/S
Crédit Coopératif			2 725	0,58	(2 725)	-100,00
Société Générale	74 092	24,10	45	0,01	74 047	N/S
Bnp Paribas			483	0,10	(483)	-100,00

Détail de l'Actif

	01/10/2017 30/09/2018	12 mois	01/10/2016 30/09/2017	12 mois	Variations	%
Charges constatées d'avance			1 860	0,39	(1 860)	-100,00
Charges constatées d'avance			1 860	0,39	(1 860)	-100,00
TOTAL DU BILAN ACTIF		307 421	472 389	100,00	(164 969)	-34,92

Détail du Passif

	01/10/2017 30/09/2018	12 mois	01/10/2016 30/09/2017	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	(151 817)	-49,38	(87 353)	-18,49	(64 464)	-73,80
Capital Social ou individuel	450 000	146,38	450 000	95,26		
Capital souscrit appelé versé	450 000	146,38	450 000	95,26		
Réserve légale	422	0,14	422	0,09		
Réserve légale	422	0,14	422	0,09		
Report à nouveau	(568 674)	-184,9	(235 565)	-49,87	(333 109)	-141,41
Report à nouveau débiteur	(568 674)	-184,9	(235 565)	-49,87	(333 109)	-141,41
Résultat de l'exercice	(33 564)	-10,92	(333 109)	-70,52	299 545	89,92
Provisions réglementées			30 900	6,54	(30 900)	-100,00
Amortissements dérogatoires			30 900	6,54	(30 900)	-100,00
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions	42 143	13,71	42 143	8,92		
Provisions pour charges	42 143	13,71	42 143	8,92		
Provision prime non-conversion	42 143	13,71	42 143	8,92		
TOTAL IV - Total des dettes	417 094	135,68	517 599	109,57	(100 505)	-19,42
Emprunts obligataires convertibles	100 000	32,53	105 326	22,30	(5 326)	-5,06
Obligations convertibles Rdd	100 000	32,53	100 000	21,17		
Intérêts courus emprunt oblig			5 326	1,13	(5 326)	-100,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré	799	0,26	533	0,11	266	49,77
Crédit Coopératif	631	0,21			631	
Bnp Paribas	168	0,05			168	
Intérêts courus à payer			533	0,11	(533)	-100,00
Emprunts et dettes financières divers	100 979	32,85	222 604	47,12	(121 625)	-54,64
Cpte courant Vogt Philippe	325	0,11	325	0,07		
Cpte courant Cirrus Compress			50 675	10,73	(50 675)	-100,00
Cpte courant Cirrus intégra	57 297	18,64	135 547	28,69	(78 250)	-57,73
Cpte courant Hydro-Fluid, if	35 363	11,50	35 363	7,49		
C/c Hydro-Fluid	3 130	1,02			3 130	
Compte courant Valbatech	4 864	1,58			4 864	
Cpte courant intérêts courus			694	0,15	(694)	-100,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			72 000	15,24	(72 000)	-100,00
Clients, avances et acomptes			72 000	15,24	(72 000)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 128	16,31	24 539	5,19	25 589	104,28
Collectif fournisseurs créditeurs	40 928	13,31	17 354	3,67	23 574	135,84
Fournisseurs, factures non par	9 200	2,99	7 186	1,52	2 014	28,03
Dettes fiscales et sociales	45 438	14,78	62 056	13,14	(16 618)	-26,78
Gaillard Eva			763	0,16	(763)	-100,00
Klemm Philippe	523	0,17			523	
Klemm Philippe			2 372	0,50	(2 372)	-100,00
Perrin François			1 902	0,40	(1 902)	-100,00
Vogt Philippe			2 445	0,52	(2 445)	-100,00
Personnel, congés à payer			3 482	0,74	(3 482)	-100,00
Urssaf			11 625	2,46	(11 625)	-100,00

Détail du Passif

	01/10/2017 30/09/2018	12 mois	01/10/2016 30/09/2017	12 mois	Variations	%
Caisse de mutuelle	6 080	1,98	3 261	0,69	2 819	86,46
Caisse de prévoyance	1 293	0,42	489	0,10	804	164,43
Caisse de retraite	3 899	1,27	2 411	0,51	1 488	61,75
Charges soc congés à payer			1 546	0,33	(1 546)	-100,00
Tva à décaisser	2 703	0,88	7 891	1,67	(5 188)	-65,75
Tva collectée prest 20%	18 733	6,09	21 849	4,63	(3 116)	-14,26
Tva à régulariser	9 552	3,11			9 552	
Etat, charges à payer	2 656	0,86	2 020	0,43	636	31,47
Autres dettes	119 750	38,95	30 540	6,47	89 210	292,11
Dette associés usu Valbatech	16 790	5,46	16 790	3,55		
Scp Gaillard-Mauris, Urssaf	6 057	1,97	6 057	1,28		
Selarl Officialis, Rhône Dev.	6 903	2,25	7 693	1,63	(790)	-10,27
Airflux	90 000	29,28			90 000	
TOTAL DU BILAN PASSIF	307 421	100,00	472 389	100,00	(164 969)	-34,92

Ratios comparatifs

Structure, Liquidité et Rentabilité.	30/09/2018 12	30/09/2017 12	0
$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total bilan}} \times 100$	(151 817) 307 421	(87 353) 472 389	
AUTONOMIE FINANCIERE (%)	-49,38	-18,49	

Ce ratio exprime l'indépendance de l'entreprise vis-à-vis des tiers.

$\frac{\text{Besoin en fonds de roulement}}{\text{Chiffre d'affaires HT}} \times 30 \times \text{Nombre de mois de la période}$	(77 785) 180 000	142 772 240 000	
EVOLUTION DU B.F.R. (jours)	-155,57	214,16	

La valeur de ce ratio est à rapprocher du niveau d'activé de l'entreprise.
Il indique, en nombre de jours de chiffre d'affaires, l'importance du B.F.R.

$\frac{\text{Résultat de l'exercice}}{\text{Situation nette}} \times 100$	(33 564) (151 817)	(333 109) (87 353)	
RENTABILITE FINANCIERE (%)	22,11	381,34	

Ce ratio mesure la rentabilité de l'investissement des associés.
Remarque : Il est non significatif pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Etats Fiscaux au 30/09/2018



1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 26

1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 26

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

B ACTIVITE

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

2. Supervisor _____

One thing we can't do is make a guarantee.

Pour les sections 1000, 10000, 100000 du lieu d'impression et n° d'identification de la presse écrite

n° SIRET

33 880

1. The first step in the process is to identify the problem or issue that needs to be addressed. This involves gathering information and understanding the context of the problem.

1. [REDACTED]

Plas valvės ir ilg temperatūros ma tavo de 12%	Plas valvės ir ilg temperatūros ma tavo de 12%	Plas valvės ir ilg temperatūros ma tavo de 12%	Plas valvės ir ilg temperatūros ma tavo de 12%

Information is provided in the following table:

Country	Year	Value	Unit	Source
Algeria	2000	1.0	kg	FAO
Algeria	2001	1.0	kg	FAO
Algeria	2002	1.0	kg	FAO
Algeria	2003	1.0	kg	FAO
Algeria	2004	1.0	kg	FAO
Algeria	2005	1.0	kg	FAO
Algeria	2006	1.0	kg	FAO
Algeria	2007	1.0	kg	FAO
Algeria	2008	1.0	kg	FAO
Algeria	2009	1.0	kg	FAO
Algeria	2010	1.0	kg	FAO
Algeria	2011	1.0	kg	FAO
Algeria	2012	1.0	kg	FAO
Algeria	2013	1.0	kg	FAO
Algeria	2014	1.0	kg	FAO
Algeria	2015	1.0	kg	FAO
Algeria	2016	1.0	kg	FAO
Algeria	2017	1.0	kg	FAO
Algeria	2018	1.0	kg	FAO
Algeria	2019	1.0	kg	FAO
Algeria	2020	1.0	kg	FAO
Algeria	2021	1.0	kg	FAO
Algeria	2022	1.0	kg	FAO
Algeria	2023	1.0	kg	FAO
Algeria	2024	1.0	kg	FAO
Algeria	2025	1.0	kg	FAO
Algeria	2026	1.0	kg	FAO
Algeria	2027	1.0	kg	FAO
Algeria	2028	1.0	kg	FAO
Algeria	2029	1.0	kg	FAO
Algeria	2030	1.0	kg	FAO
Algeria	2031	1.0	kg	FAO
Algeria	2032	1.0	kg	FAO
Algeria	2033	1.0	kg	FAO
Algeria	2034	1.0	kg	FAO
Algeria	2035	1.0	kg	FAO
Algeria	2036	1.0	kg	FAO
Algeria	2037	1.0	kg	FAO
Algeria	2038	1.0	kg	FAO
Algeria	2039	1.0	kg	FAO
Algeria	2040	1.0	kg	FAO
Algeria	2041	1.0	kg	FAO
Algeria	2042	1.0	kg	FAO
Algeria	2043	1.0	kg	FAO
Algeria	2044	1.0	kg	FAO
Algeria	2045	1.0	kg	FAO
Algeria	2046	1.0	kg	FAO
Algeria	2047	1.0	kg	FAO
Algeria	2048	1.0	kg	FAO
Algeria	2049	1.0	kg	FAO
Algeria	2050	1.0	kg	FAO
Algeria	2051	1.0	kg	FAO
Algeria	2052	1.0	kg	FAO
Algeria	2053	1.0	kg	FAO
Algeria	2054	1.0	kg	FAO
Algeria	2055	1.0	kg	FAO
Algeria	2056	1.0	kg	FAO
Algeria	2057	1.0	kg	FAO
Algeria	2058	1.0	kg	FAO
Algeria	2059	1.0	kg	FAO
Algeria	2060	1.0	kg	FAO
Algeria	2061	1.0	kg	FAO
Algeria	2062	1.0	kg	FAO
Algeria	2063	1.0	kg	FAO
Algeria	2064	1.0	kg	FAO
Algeria	2065	1.0	kg	FAO
Algeria	2066	1.0	kg	FAO
Algeria	2067	1.0	kg	FAO
Algeria	2068	1.0	kg	FAO
Algeria	2069	1.0	kg	FAO
Algeria	2070	1.0	kg	FAO
Algeria	2071	1.0	kg	FAO
Algeria	2072	1.0	kg	FAO
Algeria	2073	1.0	kg	FAO
Algeria	2074	1.0	kg	FAO
Algeria	2075	1.0	kg	FAO
Algeria	2076	1.0	kg	FAO
Algeria	2077	1.0	kg	FAO
Algeria	2078	1.0	kg	FAO
Algeria	2079	1.0	kg	FAO
Algeria	2080	1.0	kg	

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

Intervista condotta da	Luogo, data e servizio di riferimento	Intervista condotta da	Intervista condotta da

[illegible]

© 2006 The Authors
Journal compilation © 2006 Blackwell Publishing Ltd, *Journal of Internal Medicine* 260: 391–400

1998年12月15日

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208	209	210	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220	221	222	223	224	225	226	227	228	229	230	231	232	233	234	235	236	237	238	239	240	241	242	243	244	245	246	247	248	249	250	251	252	253	254	255	256	257	258	259	260	261	262	263	264	265	266	267	268	269	270	271	272	273	274	275	276	277	278	279	280	281	282	283	284	285	286	287	288	289	290	291	292	293	294	295	296	297	298	299	300	301	302	303	304	305	306	307	308	309	310	311	312	313	314	315	316	317	318	319	320	321	322	323	324	325	326	327	328	329	330	331	332	333	334	335	336	337	338	339	340	341	342	343	344	345	346	347	348	349	350	351	352	353	354	355	356	357	358	359	360	361	362	363	364	365	366	367	368	369	370	371	372	373	374	375	376	377	378	379	380	381	382	383	384	385	386	387	388	389	390	391	392	393	394	395	396	397	398	399	400	401	402	403	404	405	406	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416	417	418	419	420	421	422	423	424	425	426	427	428	429	430	431	432	433	434	435	436	437	438	439	440	441	442	443	444	445	446	447	448	449	450	451	452	453	454	455	456	457	458	459	460	461	462	463	464	465	466
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

© 2000 Blackwell Science Ltd, *Journal of Internal Medicine* 247: 395–404

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

[illegible]

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration à 2.35-3D, indiquer le nom.

There is a number of reasons why the use of remote sensing:

3. Si vous êtes l'entreprise émettrice au profit de la déclaration n° 2258 SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquièmes C-1-2) ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

Indication de l'usage principal	Indication de l'usage principal	Indication de l'usage principal	Indication de l'usage principal
Indication de l'usage principal	Indication de l'usage principal	Indication de l'usage principal	Indication de l'usage principal

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300
301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400
401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464

Page 10 of 10

Professionnel de l'expertise comptable : OPART 144 Rue Joseph Jacquard 0437052005
38110 - ST JEAN DE SOUDAIN

50110 STEVEN DE SOODAN

- Conseil : 46

CC/DMA/1-7-80

N° d'agrément		
---------------	--	--

Signature et qualité du déclarant

A SAINT JEAN DE SO le 28022020 MR VOGI PRESIDENT

MINISTÈRE DE L'ACTION

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 (R 51)

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts

	(1)	
	(2)	
	(3)	
	(4)	
	(5)	
	(6)	
	(7)	
	(8)	
	(9)	
	(10)	
	(11)	
	(12)	
	(13)	
	(14)	
	(15)	
	(16)	
	(17)	
	(18)	
	(19)	
	(20)	
	(21)	
	(22)	
	(23)	
	(24)	
	(25)	
	(26)	
	(27)	
	(28)	
	(29)	
	(30)	
	(31)	
	(32)	
	(33)	
	(34)	
	(35)	
	(36)	
	(37)	
	(38)	
	(39)	
	(40)	
	(41)	
	(42)	
	(43)	
	(44)	
	(45)	
	(46)	
	(47)	
	(48)	
	(49)	
	(50)	
	(51)	
	(52)	
	(53)	
	(54)	
	(55)	
	(56)	
	(57)	
	(58)	
	(59)	
	(60)	
	(61)	
	(62)	
	(63)	
	(64)	
	(65)	
	(66)	
	(67)	
	(68)	
	(69)	
	(70)	
	(71)	
	(72)	
	(73)	
	(74)	
	(75)	
	(76)	
	(77)	
	(78)	
	(79)	
	(80)	
	(81)	
	(82)	
	(83)	
	(84)	
	(85)	
	(86)	
	(87)	
	(88)	
	(89)	
	(90)	
	(91)	
	(92)	
	(93)	
	(94)	
	(95)	
	(96)	
	(97)	
	(98)	
	(99)	
	(100)	
	(101)	
	(102)	
	(103)	
	(104)	
	(105)	
	(106)	
	(107)	
	(108)	
	(109)	
	(110)	
	(111)	
	(112)	
	(113)	
	(114)	
	(115)	
	(116)	
	(117)	
	(118)	
	(119)	
	(120)	
	(121)	
	(122)	
	(123)	
	(124)	
	(125)	
	(126)	
	(127)	
	(128)	
	(129)	
	(130)	
	(131)	
	(132)	
	(133)	
	(134)	
	(135)	
	(136)	
	(137)	
	(138)	
	(139)	
	(140)	
	(141)	
	(142)	
	(143)	
	(144)	
	(145)	
	(146)	
	(147)	
	(148)	
	(149)	
	(150)	
	(151)	
	(152)	
	(153)	
	(154)	
	(155)	
	(156)	
	(157)	
	(158)	
	(159)	
	(160)	
	(161)	
	(162)	
	(163)	
	(164)	
	(165)	
	(166)	
	(167)	
	(168)	
	(169)	
	(170)	
	(171)	
	(172)	
	(173)	
	(174)	
	(175)	
	(176)	
	(177)	
	(178)	
	(179)	
	(180)	
	(181)	
	(182)	
	(183)	
	(184)	
	(185)	
	(186)	
	(187)	
	(188)	
	(189)	
	(190)	
	(191)	
	(192)	
	(193)	
	(194)	
	(195)	
	(196)	
	(197)	
	(198)	
	(199)	
	(200)	
	(201)	
	(202)	
	(203)	
	(204)	
	(205)	
	(206)	
	(207)	
	(208)	
	(209)	
	(210)	
	(211)	
	(212)	
	(213)	
	(214)	
	(215)	
	(216)	
	(217)	
	(218)	
	(219)	
	(220)	
	(221)	
	(222)	
	(223)	
	(224)	
	(225)	
	(226)	
	(227)	
	(228)	
	(229)	
	(230)	
	(231)	
	(232)	
	(233)	
	(234)	
	(235)	
	(236)	
	(237)	
	(238)	
	(239)	
	(240)	
	(241)	
	(242)	
	(243)	
	(244)	
	(245)	
	(246)	
	(247)	
	(248)	
	(249)	
	(250)	
	(251)	
	(252)	
	(253)	
	(254)	
	(255)	
	(256)	
	(257)	
	(258)	
	(259)	
	(260)	
	(261)	
	(262)	
	(263)	
	(264)	
	(265)	
	(266)	
	(267)	
	(268)	
	(269)	
	(270)	
	(271)	
	(272)	
	(273)	
	(274)	
	(275)	
	(276)	
	(277)	
	(278)	
	(279)	
	(280)	
	(281)	
	(282)	
	(283)	
	(284)	
	(285)	
	(286)	
	(287)	
	(288)	
	(289)	
	(290)	
	(291)	
	(292)	
	(293)	
	(294)	
	(295)	
	(296)	
	(297)	
	(298)	
	(299)	
	(300)	
	(301)	
	(302)	
	(303)	
	(304)	
	(305)	
	(306)	
	(307)	
	(308)	
	(309)	
	(310)	
	(311)	
	(312)	
	(313)	
	(314)	
	(315)	
	(316)	
	(317)	
	(318)	
	(319)	
	(320)	
	(321)	
	(322)	
	(323)	
	(324)	
	(325)	
	(326)	
	(327)	
	(328)	
	(329)	
	(330)	
	(331)	
	(332)	
	(333)	
	(334)	
	(335)	
	(336)	
	(337)	
	(338)	
	(339)	
	(340)	
	(341)	
	(342)	
	(343)	
	(344)	
	(345)	
	(346)	
	(347)	
	(348)	
	(349)	
	(350)	
	(351)	
	(352)	
	(353)	
	(354)	
	(355)	
	(356)	
	(357)	
	(358)	
	(359)	
	(360)	
	(361)	
	(362)	
	(363)	
	(364)	
	(365)	
	(366)	
	(367)	
	(368)	
	(369)	
	(370)	
	(371)	
	(372)	
	(373)	
	(374)	
	(375)	
	(376)	
	(377)	
	(378)	
	(379)	
	(380)	
	(381)	
	(382)	
	(383)	
	(384)	
	(385)	
	(386)	
	(387)	
	(388)	
	(389)	
	(390)	
	(391)	
	(392)	
	(393)	
	(394)	
	(395)	
	(396)	
	(397)	
	(398)	
	(399)	
	(400)	
	(401)	
	(402)	
	(403)	
	(404)	
	(405)	
	(406)	
	(407)	
	(408)	
	(409)	
	(410)	
	(411)	
	(412)	
	(413)	
	(414)	
	(415)	
	(416)	
	(417)	
	(418)	
	(419)	
	(420)	
	(421)	
	(422)	
	(423)	
	(424)	
	(425)	
	(426)	
	(427)	
	(428)	
	(429)	
	(430)	
	(431)	
	(432)	
	(433)	
	(434)	
	(435)	
	(436)	
	(437)	
	(438)	
	(439)	
	(440)	
	(441)	
	(442)	
	(443)	
	(444)	
	(445)	
	(446)	
	(447)	
	(448)	
	(449)	
	(450)	
	(451)	
	(452)	
	(453)	
	(454)	
	(455)	
	(456)	
	(457)	
	(458)	
	(459)	
	(460)	
	(461)	
	(462)	
	(463)	
	(464)	
	(465)	
	(466)	
	(467)	
	(468)	
	(469)	
	(470)	
	(471)	
	(472)	
	(473)	
	(474)	
	(475)	
	(476)	
	(477)	
	(478)	
	(479)	
	(480)	
	(481)	
	(482)	
	(483)	
	(484)	
	(485)	
	(486)	
	(487)	
	(488)	
	(489)	
	(490)	
	(491)	
	(492)	
	(493)	
	(494)	
	(495)	
	(496)	
	(497)	
	(498)	
	(499)	
	(500)	
	(501)	
	(502)	
	(503)	
	(504)	
	(505)	
	(506)	
	(507)	
	(508)	
	(509)	
	(510)	
	(511)	
	(512)	
	(513)	
	(514)	
	(515)	
	(516)	
	(517)	
	(518)	
	(519)	
	(520)	
	(521)	
	(522)	
	(523)	
	(524)	
	(525)	
	(526)	
	(527)	
	(528)	
	(529)	
	(530)	
	(531)	
	(532)	
	(533)	
	(534)	
	(535)	
	(536)	
	(537)	
	(538)	
	(539)	
	(540)	
	(541)	
	(542)	
	(543)	
	(544)	
	(545)	
	(546)	
	(547)	
	(548)	
	(549)	
	(550)	
	(551)	
	(552)	
	(553)	
	(554)	
	(555)	
	(556)	

IMPOT SUR LE REVENU
ANNEXE A L'IMPOT SUR LE REVENU

N° 2065 BK 501
02/01

J DIVERS

INDICATIONS A COMPLETER (voir notice)

ADRESSE DES AUTRES ETABLISSEMENTS (voir notice)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVL) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

Désignation de l'entreprise : SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 7 Rue des Savoyances		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 5 3 9 7 6 7 3 0 1 0 0 0 1 0			Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 30092018	N-1 30092017					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 500	AC	5 500		
		Fonds commercial (I)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	19 780	AK	3 754	16 026	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	10 179	AL	9 310	869	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	328 750	CV	300 000	28 750	
		Créances rattachées à des participations	BB	50 000	BC		50 000	
		Autres titres immobilisés	BD	153	BE		153	
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	414 362	BK	318 564	95 798	137 229	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	400	BW		400	1 272
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	112 398	BY		112 398	200 093
		Autres créances (3)	BZ	24 732	CA		24 732	128 682
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	74 092	CG		74 092	3 253
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			1 860
TOTAL (III)		CJ	211 623	CK		211 623	335 160	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	625 985	IA	318 564	307 421	472 389	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	50 000	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :450.000.....)	DA	450 000	450 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	422	422
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	(568 674)	(235 565)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(33 564)	(333 109)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		30 900
	TOTAL (I)	DL	(151 817)	(87 353)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	42 143	42 143
	TOTAL (III)	DR	42 143	42 143
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	100 000	105 326
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	799	533
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	100 979	222 604
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		72 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	50 128	24 539
	Dettes fiscales et sociales	DY	45 438	62 056
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	119 750	30 540
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	417 094	517 599	
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	307 421	472 389	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	417 094	445 599
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	799	533	

Désignation de l'entreprise : SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	180 000	FH		FI	180 000	
		FJ	180 000	FK		FL	240 000	
	Chiffres d'affaires nets*					FL	180 000	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 794	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 242	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	184 037	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	31 727	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 450	
	Salaires et traitements *					FY	58 953	
	Charges sociales (10)					FZ	22 416	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	1 256
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	8 571
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	115 801
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	68 235	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	2	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	200 000	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	200 002	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ	320 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	(20)	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	(20)	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	200 022	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	268 257	

Désignation de l'entreprise SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1	67	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2	67	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	101 823	1 180	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	200 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		2 712	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	301 823	3 893	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(301 821)	(3 826)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	384 040	241 214	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	417 604	574 323	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(33 564)	(333 109)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	7 414	6 898
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9			
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				301 823		2	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	25 280	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS		KT		KU			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX			
		Matériel de transport *			KY	9 197	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	982	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	10 179	LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	618 926	8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P	153	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
TOTAL IV				LQ	619 078	LR		LS				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	654 537	ØH		ØJ		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	25 280	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	9 197	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	982	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	10 179	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX	240 176	ØY	378 750	ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	153	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ	240 176	NK	378 903	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	240 176	ØL	414 362	ØM	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	7 998	PF	1 256	PG		PH	9 254	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH	8 328	QI		QJ		QK	8 328	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	982	QM		QN		QO	982	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	9 310	QV		QW		QX	9 310	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	17 308	ØP	1 256	ØQ		ØR	18 564	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	30 900	TM		TN	30 900	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	30 900	TS		TT	30 900	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	42 143	5W		5X		5Y	42 143
	TOTAL II	5Z	42 143	TV		TW		TX	42 143
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U	500 000	9V		9W	200 000	9X	300 000
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	500 000	TY		TZ	200 000	UA	300 000
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	573 043	UB		UC	230 900	UD	342 143
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur **Fuillet** séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING										Néant ☐ *			
CADRE A			ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL	50 000		UM	50 000		UN				
	Prêts (1) (2)		UP			UR			US				
	Autres immobilisations financières		UT			UV			UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA										
	Autres créances clients		UX	112 398		112 398							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1										
	Personnel et comptes rattachés		UY	439		439							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2 375		2 375							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM										
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 015		8 015							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN										
		Divers	VP	2 979		2 979							
	Groupe et associés (2)		VC	1 600		1 600							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	9 325		9 325							
	Charges constatées d'avance		VS										
	TOTAUX			VT	187 131		VU	187 131		VV			
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
			des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y	100 000		100 000							
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	799		799							
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	50 128		50 128							
Personnel et comptes rattachés			8C	523		523							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	11 272		11 272							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	30 988		30 988							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 656		2 656							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	100 979		100 979							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	119 750		119 750							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	417 094		VZ	417 094						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	99 379				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK										
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.													

Désignation de l'entreprise : SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30092018		
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	
	Amendes et pénalités		WJ	588		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7	
	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		ZN	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								WN	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WO	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		XR	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
TOTAL I								WR		
II. DEDUCTIONS								WS		
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								33 564		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								WW	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								XB	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *								I6	
	Majoration d'amortissement *								WZ	
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		XA	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investisseur immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		ZX	
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		ZY	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		XD	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XF	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		XS	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YG	
						Dt déd. exc (art 39 decies D)		YD	904	
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RESULTAT FISCAL								TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			33 880	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL	
RESULTAT FISCAL						BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	0	XO
										33 880

2058A - Réintégrations diverses
au 30/09/2018

Libellé		Montant
Totalisation		

2058A - Déductions diverses
au 30/09/2018

Libellé	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DEFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058B - Détail des charges à payer
au 30/09/2018

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

Désignation de l'entreprise : SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEER										Néant ☐ *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(235 565)	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(333 109)			- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	(568 674)		Report à nouveau	ZG	(568 674)						
						(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH	(568 674)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	(264)	1 596						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 5 547				XQ	5 547	16 596						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	10 146	9 795						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	16 298	16 931						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	31 727	44 918						
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	790	563					
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	660	1 845					
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	1 450	2 407					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	6 271							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	3 724							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019) *				ØB	58 953							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA	(33 880)	Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL								
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC								
	Groupe : résultat d'ensemble JD	351 628	Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO								
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		1	N° SIRET de la société mère du groupe JJ		5 3 9 7 6 7 3 0 1 0 0 0 1 0							

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEER						Néant ☐ *		
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I - Immobilisations *	1	200 000				200 000		
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦		⑧	⑨	⑩				
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪	
I - Immobilisations *	1	1	(199 999)	(199 999)				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)			(199 999)					
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(C)			
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(ventilation par ligne)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Divers autres éléments
au 30/09/2018

Libellé	Court terme	19%	Long terme 15% ou 12,	0%	Plus-values 19%
Totalisation					

Désignation de l'entreprise : SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEER					Néant ☐
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
	N - 9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion,d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEER**Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3		
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❻	Solde des moins-values à reporter col. ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	A 15 % Ou A 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3					
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEER					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEER		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102017		et clos le : 30092018	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	180 000	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	180 000	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	2 242	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	1 794	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	4 037	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	18 766	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	18 766	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	165 270
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	165 270	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	180 000	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	1 618 604	
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0⁽¹⁾Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2018

N° SIRET 53976730100010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING

ADRESSE (voie) 7 Rue des Savoyances

CODE POSTAL 74200

VILLE ANTHY SUR LEMAN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3/0/0/9/2/0/1/8

N° SIRET 5 3 9 7 6 7 3 0 1 0 0 0 1 0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING

ADRESSE (voie) 7 Rue des Savoyances

CODE POSTAL 74200 VILLE ANTHY SUR LEMAN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)



Liberté-Egalité-Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

DETERMINATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE
COMME SI ELLE ETAIT IMPOSEE SEPAREMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEER**

N° SIRET : **5 3 9 7 6 7 3 0 1 0 0 0 1 0**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : **01102017**

clos le : **30092018**

I - REINTEGRATIONS

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

	E1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)	E2	588
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A	Z7	
TOTAL I	E3	588

II - DEDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)	E5	904
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	EY
	• imposées au taux de 15 %	E6
	• imposées au taux de 0 %	EZ
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E7
	• imputées sur les déficits antérieurs	E8
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	I9

III - RESULTAT FISCAL

	TOTAL II	F1	34 468
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	
	Déficit (II-I)	F3	33 880
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F6	
Résultat fiscal	Bénéfice	F8	
	Déficit	F9	33 880

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



Liberté-Egalité-Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2058 ER 2020

Formulaire obligatoire (article 223 A à U
du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : **SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEER**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère ☐

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée : **53976730100010**

Exercice ouvert le : **01102017**

clos le : **30092018**

Néant * ☐

A - RESULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	33 880	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 4 du CGI)	CD				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI).			CE		
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG		
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ		
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinqui A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK				
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN		
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)			CO		
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV		
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS		
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT				
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU				
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW		
TOTAL	CX		CY	33 880	
BENEFICE (CX-CY) ou DEFICIT (CY-CX)	CZ		DA	33 880	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19% (3)	Taux de 15%	Taux de 0%	Taux de 19% (3)	Taux de 15%	Taux de 0%
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS-TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS-A8) ou moins-value (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-value (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-value (EG-EE) taux de 0%			B5			B4

C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %	
Plus-values à 19% (art 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19% concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

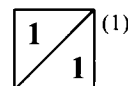
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT D'ENSEMBLE ET
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME D'ENSEMBLE
AU TITRE DES OPERATIONS LIEES A DES SOCIETES INTERMEDIAIRES
ET/OU L'ENTITE MERE NON RESIDENTE ET/OU LES SOCIETES ETRANGERES**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :	SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING		
SIREN de la société mère :	539767301		
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING		
SIREN de la société intégrée :	539767301		
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :			
Exercice ouvert le : 01102017	clos le : 30092018		
A - RESULTAT D'ENSEMBLE	Montants rapportés au résultat d'ensemble		Montants déduits du résultat d'ensemble
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du du groupe (art. 223 B, alinéa 2) ²		MB	
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	MC		MD
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI		
Montant des intérêts versés par une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reversés à une société du groupe (art. 223 B, alinéa 17)	MJ		MK
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML		MO
TOTAL	MP		MQ

B - PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble		Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble	
	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA	ND	NG	NJ
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB	NE	NH	NK
TOTAL	NC	NF	NI	NL

¹ La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP

² Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**ETAT DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION
D'ELEMENTS D'ACTIF IMMOBILISE ENTRE SOCIETES DU GROUPE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère :	SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEER												
SIREN de la société mère :	5	3	9	7	6	7	3	0	1				
Adresse du Service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration d'ensemble de résultats :													
Exercice ouvert le : 01102017	clos le : 30092018												

SUIVI DES PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES DE CESSION NON RETENUES POUR LE CALCUL DU RESULTAT OU DE LA PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE D'EXERCICES ANTERIEURS ET NON ENCORE RAPPORTEES OU DEDUITES

Bien NO	Propriétaires successifs NP	Valeur d'origine NQ	Amortissements déduits NR	Suppléments d'amortissements NS	Plus-values et moins-values non retenues pour le calcul de la plus-value ou moins-value nette à long-terme d'ensemble au titre d'un exercice ouvert avant le 1er janvier 2019	
					Plus-value ou moins-value sur titre de participation non encore imposée	Quote-part de frais et charges non encore appliquée (CGI, art. 223 F, al. 3)
					☐	☐
					☐	☐
					☐	☐
					☐	☐
					☐	☐
					☐	☐

Plus ou moins values non encore imposées ou dont la quote-part de frais et charges afférente a été neutralisée ⁴ NT									
Plus-values				Moins-values				Plus-value ou moins-value sur titre de participation non encore imposée	Quote-part de frais et charges non encore appliquée (CGI, art. 223 F, al. 3)
Taux de droit commun	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de droit commun	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %		
								☐	☐
								☐	☐
								☐	☐
								☐	☐
								☐	☐

1 Valeur d'origine du bien cédé, mentionnée au 2 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI et inscrite au bilan de la société du groupe qui a effectué la première cession ou au bilan de la société absorbée dans les cas prévus au BOI-IS-GPE-50-50-10 au II-C-1 n°250.

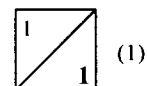
2 Cumul des amortissements effectivement déduits pendant la période d'utilisation du bien par les sociétés du groupe

3 Cumul des amortissements réintégrés au résultat d'ensemble en application du 1 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI.

4 Pour les immobilisations revêtant la nature de titres d'une société du groupe uniquement; mentionner le montant cumulé des plus-values ou moins-values qui n'ont pas été retenues pour le calcul du résultat ou de la plus-value ou moins-value nette à long terme d'ensemble en application de l'article 223 F du code général des impôts.

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**TABEAU DE SYNTHESE DU RESULTAT
ET DES PLUS OU MOINS-VALUES DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE
A RETENIR POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE**



(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : **SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING**

N° SIRET : **5 3 9 7 6 7 3 0 1 0 0 0 1 0**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : **01102017**

clos le : **30092018**

Si un tableau n° 2058 ES est souscrit, cocher la case ☐

Nombre de sociétés intégrées

BD

Néant * ☐

Dénomination de la société fille AA puis N° SIRET AB	Bénéfice AC	Déficit AD	Autres plus-values à 19 % (210 F, 238 bis JA, 208 C et 219 IV du CGI) AK	Plus et moins-values à long terme à 19 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) AF	Plus et moins-values à long terme à 15 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) AE	Plus et moins-values à long terme à 0 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) EL
SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & EN 5 3 9 7 6 7 3 0 1 0 0 0 1 0		33 880				
ZZZ HYDRO-FLUID 7 5 3 8 5 4 1 7 3 0 0 0 4 8	385 509					
SOUS-TOTAL	BE 385 509	BF 33 880				
Résultat d'ensemble - Bénéfice (col. AC - AD en BA) - Déficit (col. AD - AC en BB)	BA 351 628	BB				
Autres plus-values à 19% (total algébrique de la colonne AK en AL)			AL			
Plus-values et moins-values à long terme (Total algébrique de la colonne AF en AG, AE en BC et EL en BG)				AG	BC	BG

(1) Lorsque le nombre de sociétés membres du groupe excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 TS supplémentaires.
Dans ce cas, il convient :- de numéroté chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;

- de porter le nombre total de tableaux n° 2058 TS souscrits en bas à droite de cette même case.

Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes AC et AD, ainsi que les montants à inscrire cases BA, BB, AG, BC, BG.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**ETAT DES SUBVENTIONS ET ABANDONS DE CREANCES NON RETENUS
POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE
A COMPTER DU 1er JANVIER 1992 ET AVANT LE 1ER JANVIER 2019**



(6)

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : **SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEER**

N° SIRET : 53976730100010

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : **01102017**

clos le : **30092018**

Néant * ☐

Dénomination des sociétés		Subventions indirectes sur cessions d'immobilisations		Autres subventions et abandons de créances		
		Allouées (1)	Reçues (2)	Alloués		Reçus (4)
				déductibles (3)	non déductibles (1)	
1		2	3	4	5	6
SAS 3 EFFICIENT EQU	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
S.A.S	Au titre de l'exercice					
ZZZ HYDRO-FLUID	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
S.A.S	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
TOTAL						

(1) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société.

(2) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société et déduits du résultat d'ensemble.

(3) Ces subventions ou abandons ont été rapportés au résultat d'ensemble.

(4) Ces subventions ou abandons ont été déduits du résultat d'ensemble s'ils sont compris explicitement ou implicitement dans le résultat imposable de la société.

(5) Subventions sur cessions d'immobilisations : cumul des sommes depuis l'entrée dans le groupe.

Autres subventions : cumul des sommes reçues ou allouées au cours des 4 exercices précédents.

(6) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 SG supplémentaires.

Dans ce cas, il convient :

- de numéroté chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;

- de porter le nombre total de tableaux n° 2058 SG souscrits en bas à droite de cette même case.

Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL ET DES PLUS-VALUES A LONG TERME D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : **SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEER**

N° SIRET : 53976730100010

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : **01102017**

clos le : **30092018**

Néant * ☐

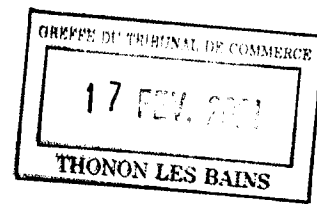
I - RESULTAT FISCAL D'ENSEMBLE			
Chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés intégrées	HV		1 616 043
Plus-values à 19% (art. 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	HQ		
Quote part de frais et charges relative aux plus ou moins values de cession de titres de participation déneutrialisées	HI		
Réintégration des charges financières (CGI, art. 223 B- 6ème alinéa)	HA		
Réintégration des charges financières nettes conformément aux dispositions de l'article 223 B bis du CGI	HF		
Abattement sur le bénéfice et exonération : montant excédant la limite d'exonération pour l'ensemble du groupe	HZ		
Déduction du résultat net d'ensemble de cession ou de concession de brevets et actifs assimilés imposé au taux de 10 %	HM		
Déduction des charges financières nettes en report (CGI, art. 223 B bis)	HJ		
Résultat d'ensemble avant imputation des déficits reportables	Bénéfice	HB	351 628
	Déficit	HC	
Plus-values d'ensemble imputées sur le déficit d'ensemble	HD		
Résultat net d'ensemble de cession, de concession ou de sous-concession imputé sur le déficit d'ensemble	HN		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *	HE		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice *	HG		
RESULTAT FISCAL	Bénéfice	HK	351 628
	Déficit	HL	

II - PLUS-VALUES A LONG TERME D'ENSEMBLE					
		19 %		15 %	0 %
imposables	IA		Z1		EM
imputées sur le déficit d'ensemble de l'exercice	IB		Z2		EN
imputées sur les moins-values correspondantes nettes à long terme antérieures	IC		Z3		EO
imputées sur les déficits antérieurs	ID		Z4		EP
Total : cases IB à ID, Z2 à Z4 et/ou cases EN à EP	IE		Z5		EQ
imposées au taux réduit : cases Z1 - Z5 et/ou cases EM - EQ et/ou cases IA - IE	IF		Z6		ER

(1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

Thonon les bains le 10 janvier 2021



Affectation des résultats société SAS 3 Efficient Equipment & Engineering 2018

Suite à l'établissement des comptes 2018, Il a été décidé de conservé les résultats de l'année 2018 dans la société 3 Efficient Equipment & Engineering à la majorité.

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text "Le président".